Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 25 (1978)
Heft: 11-12

Artikel: Fribourg
Autor: Reichler, Charles
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-366560

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Fribourg

L'Association fribourgeoise des instructeurs de protection civile,

sous la dynamique et compétente présidence de Francis Lachat, compte actuellement une centaine de membres, y compris les instructeurs permanents du centre de Sugiez. Ces instructeurs sont très actifs, perfectionnant sans cesse leur formation personnelle, en participant à divers exercices, dont un des derniers, en plein centre de la ville de Fribourg, fut fort spectaculaire et aussi riche en enseignements. Il s'agissait en effet d'un exercice combiné des instructeurs du corps catastrophe, en collaboration avec la gendarmerie cantonale, les sapeurs-pompiers de la ville, les ambulances officielles et les GFM, et qui eut pour théâtre d'opérations le défunt Gambrinus-Hôtel de Fribourg.

Merci, mon Commandant de corps!

Le dimanche 11 juin 1978, à 11 h 30, à la télévision romande, le cdt de corps Pittet participait à une table ouverte dirigée par Jean Dumur, avec MM. Gaston Nicole, Théo Bouchat, Roland Bahy, tous journalistes chevronnés.

A la question posée par M. Roland Bahy «quant à l'éventualité d'un chantage nucléaire ou bactériologique exercé contre notre pays, par un ennemi potentiel», le cdt de corps Pittet a répondu en substance ce qui suit, je cite: «D'une part devant une telle menace, ce serait à l'autorité politique, à savoir le Conseil fédéral, de prendre une décision de principe. D'autre part, on peut constater que la gravité d'une telle menace est considérablement atténuée par l'existence d'une organisation de protection civile remarquable couvrant l'ensemble du pays et permettant de protéger un très grand nombre d'habitants.»

Connaissant le cdt de corps Pittet, je suis sûr que ce ne sont pas là propos en l'air ni compliment décoratif, mais ce que ça correspond à ce qu'il sait, ce qu'il croit, ce qui est réalité.

Tous ceux et toutes celles qui ont servi ou qui servent dans la protection civile, certains après leur service militaire actif, auront apprécié vos propos si francs, si justes. Et la population peut se sentir rassurée, en parfaite communion avec son armée, lorsque de grands chefs militaires montrent un tel sens psychologique et un tel courage de l'affirmer.

Encore une fois, merci, mon Commandant de corps, et heureuse et féconde retraite, puisque vous allez quitter votre corps d'armée à la fin de l'année.

Je voudrais aussi féliciter vivement les journalistes participants de cette table ouverte pour leur dynamisme, leurs questions intelligentes, curieuses, parfois incisives, mais toujours courtoises, pour la haute tenue de cette intéressante émission, qui pourrait servir d'exemple à bien d'autres, si souvent décevantes, hélas! A vous aussi, Messieurs, merci.

J'ai lu aussi dans «La Gruyère»

que la protection civile de Bulle fait de la bonne besogne et je suis heureux de vous citer l'article en question.

«Commandée par M. Henri Hohl, directeur des SIB, la protection civile de Bulle, qui groupe une soixante de sapeurs-pompiers de guerre, de pionniers, de sanitaires et de gardes d'immeuble, a fait son cours de répétition de deux jours la semaine passée. Elle a travaillé à deux réalisations intéressantes. D'abord, dans la forêt de Bouleyres, elle a aménagé la clairière des Quatre-Sapins. Cet emplacement de 3000 m² est devenu un jardin Robinson pour les enfants. Ont été construits, tout en bois, une tour d'observation, des échelles, une cabane, une poutre à équilibre, une table de dînette et même des cache-poubelles. L'inspectorat forestier, dont dépend la forêt de Bouleyres, avait autorisé ces aménagements.

Par ailleurs, un groupe de pionniers dirigés par M. Jean Monferini, entrepreneur, sous le contrôle de M. Pierre Morard, géomètre, ont travaillé dans le secteur forestier de la Joretta, dans la vallée de la Trême. Ils ont édifié un pont sur le riau Berthoud. Cet ouvrage facilitera le débardage des bois. Trois bûcherons communaux ont collaboré avec les dix-neuf hommes délégués par la protection civile. La

population se félicite de l'activité utile d'une organisation dont la création, en son temps, avait suscité quelques remous.»
Eh bien!, chapeau à la protection civile de Bulle, c'est vraiment du beau boulot, et il en faudrait beaucoup comme ça. C'est le meilleur moyen d'informer et d'intéresser les gens.

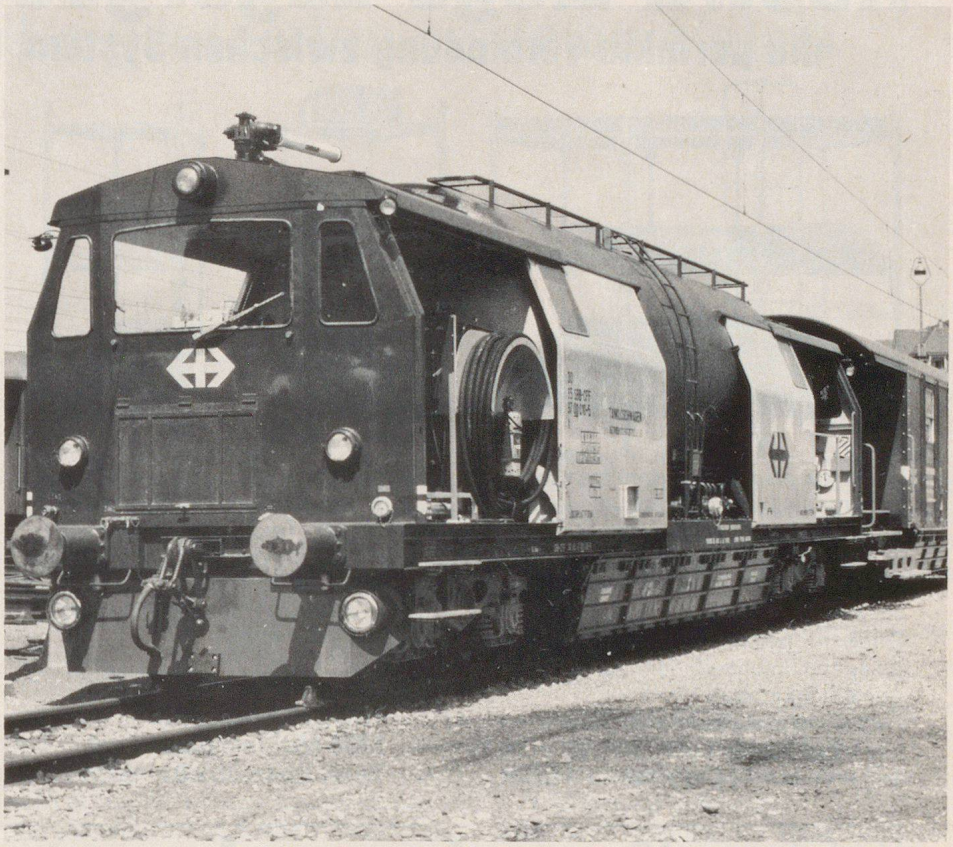

Train de secours des CVV pour l'intervention dans les tunnels

Le samedi 11 février 1978, un des dix trains d'extinction et de sauvetage (TES) des CFF (le BLS en a aussi un), stationnait de 9 h 45 à 11 h 30 en gare de Fribourg, pour visite et démonstration.
Nous sommes reconnaissants à MM. B. Guisolan, chef OPE du 1er arrondissement et J. Bongard, chef OPE des CFF à Fribourg, de nous avoir si gentiment reçus. Nous avons été vivement intéressés par les qualités et les possibilités de ce «TES», dont j'espère pouvoir revenir, dans de prochains numéros, sur les principales caractéristiques. Pour aujourd'hui, je me contenterai de citer intégralement un des paragraphes de la riche documentation mise obligeamment à notre disposition:

«Collaboration
Les nouveaux TES ferroviaires ne doivent pas forcément rester immobilisés à leur lieu de stationnement; ce sont des engins mobiles par excellence qui peuvent être déplacés en fonction des plans d'alarme régionaux.
Il est donc souhaitable que des contacts étroits se développent entre les équipes des TES ferroviaires et autres organismes d'intervention (sapeurs-pompiers communaux, Centre de secours incendie, sapeurs-pompiers d'entreprises, etc.) – (et PC, remarque personnelle).
Il est souhaitable également que ces nouveaux moyens d'intervention soient pris en considération dans le cadre des «plans catastrophe» communaux et cantonaux établis par les organismes de protection compétents.
Cependant, il ne faut pas oublier que le cheminot d'une équipe d'intervention d'un TES, malgré sa formation de sapeur-pompier d'entreprise ou de défense hydrocarbures, n'arrivera jamais à acquérir l'expérience d'un pompier professionnel.»

Ce numéro double 11-12 est le dernier de cette année 1978

qui a été aussi la première de ma présidence de la Commission de rédaction et d'information de l'USPC. Succéder au professeur Wehrle, notre actuel président central, était accepter une lourde tâche. Grâce à la bonne camaraderie qui a régné dans notre commission, à la collaboration de chacun et à l'appui de tous, ma mission a été très facilitée. Ma reconnaissance va à tous ceux qui ont œuvré pour que notre revue remplisse au mieux son rôle de moyen d'information et soit aussi un lien entre tous les membres de la grande famille USPC et de ses sections cantonales.
Il me serait impossible de relever les mérites particuliers de chacun, mais je tiens à adresser un merci spécial à MM. Mumenthaler, Aeberhard et Wedlake de l'Office fédéral pour la protection civile, au professeur Wehrle et au Comité central, à MM. Alboth et Lehmann, rédacteur-secrétaire général et caissier central, à tous les membres de la Commission de rédaction et d'information, au personnel de l'imprimerie Vogt-Schild, plus particulièrement à Mlle Zobrist qui nous reçoit toujours si aimablement dans ses locaux fort accueillants.
Grand merci aussi à vous, chers lecteurs et lectrices, aux annonceurs, à tous ceux qui nous apportent appui et soutien, à tous ceux qui comprennent la valeur d'une protection civile efficace.
Et à toutes et à tous, meilleurs vœux de joyeuses fêtes et de bonne et heureuse nouvelle année 1979!
Charles Reichler
Président de la Commission de rédaction et d'information

MEXAG
SICHERHEITSTECHNIK
8042 ZÜRICH, Riedtlistrasse 8
Telefon 01 60 17 69, Telex 59 943

Notstromleuchten

Unsere Notstromleuchten geben sofort strahlend helles Licht bei Stromausfall. Wir führen tragbare Wand- und Einbaumodelle. Normal- oder Halogenlicht.

ab Fr. 229.–

MEXAG